

Partir travailler en terres australes Si l'aventure vous tente...

Avez-vous envisagé de partir quelques mois dans les terres australes françaises afin d'enrichir votre expérience de gestionnaire ? Voilà qui est possible dans le cadre d'échange entre réserves naturelles. Ceux qui s'y sont risqués disent ne rien regretter.

LE POINT DE VUE DU DIRECTEUR DE LA RÉSERVE NATURELLE DES TAF

Certes, le plan de gestion de la Réserve naturelle des Terres australes françaises est ambitieux (voir encart), aussi l'organisme gestionnaire recrute-t-il chaque année entre quinze et vingt agents pour des périodes de six à douze mois. Une collaboration avec Réserves naturelles de France (RNF) est même établie puisque les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) tentent chaque année de recruter des agents ou techniciens des autres ré-



Armel Deniau

servés naturelles. Différentes formes de recrutement sont possibles, allant de la mise à disposition, à la convention ou encore au congé sans solde...

Venus des Côtes d'Armor, Armel et Régis ont opté pour le congé sans solde, sachant que les Taaf leur ont proposé un contrat de six mois. Leur arrivée dans l'équipe a permis de renforcer l'image de la réserve des Terres australes auprès du personnel logistique en place. En effet, forts de leur expérience acquise aux Sept-Îles, ils ont su convaincre de l'intérêt des mesures conservatoires mises en place sur l'île de la Possession (ar-

RÉGIS PERDRIAT

Garde technicien. Réserve naturelle des Sept-Îles • Côtes d'Armor

« Une lourde responsabilité »

Une mission au sein de la Réserve naturelle des Terres australes m'a apporté des enrichissements professionnels très concrets. Cinq mois passés sur l'archipel de Crozet m'ont permis d'appréhender certains outils de terrains peu utilisés sur les Sept-Îles : le GPS ou la caméra endoscopique.

Mais l'échange de savoirs-faire a été réciproque et très constructif pour les deux réserves naturelles. Ainsi, notre expérience acquise aux Sept-Îles a permis d'affiner certains protocoles mis en place dans la réserve des Taf. Ce fut le cas des collectes de données où nous avons travaillé sur l'indice d'occupation de terriers, sur la codification des classes d'âge des poussins...

Nous revenons également avec des questionnements. Qu'il s'agisse des archipels subantarctiques ou des Sept-Îles, beaucoup d'oiseaux marins utilisent ces territoires comme sites de reproduction. Mon collègue et moi-même sommes convaincus de la nécessité d'acquérir des connaissances sur ce que font ces espèces lorsqu'elles ne fréquentent pas la réserve naturelle. Et conscients de notre lourde responsabilité, car si ces milieux venaient à être modifiés, c'est ce moment clé de perpétuation des espèces qui serait menacé. ● regis.perdriat@lpo.fr

LE POINT DE VUE DES AGENTS



ARMEL DENIAU

Garde technicien. Réserve naturelle des Sept-Îles • Côtes d'Armor

« Un booster de motivation »

Sur la Réserve naturelle des Sept-Îles, une de mes missions premières est d'assurer le suivi des oiseaux marins nicheurs. Après de mûres réflexions professionnelles et personnelles, je suis parti cinq mois en campagne d'été pour la Réserve naturelle des Terres australes françaises sur le district de Crozet. Je pense principalement avoir apporté : l'expérience acquise aux Sept-Îles sur les oiseaux marins et plus précisément la capacité de suivre des espèces à nidification hypogée ; le savoir-faire pour planifier et appliquer de manière quasi-autonome des protocoles de suivi ; et l'apport de la culture « réserve naturelle » sur base pour cette toute nouvelle réserve.

Cette aventure magnifique m'a permis de découvrir un espace grandiose, la mise en place d'un travail privilégié entre une réserve naturelle et des laboratoires scientifiques, de me former à une nouvelle technique de recensement et de reprendre mon poste aux Sept-Îles empli d'envies et de motivation. ● armel.deniau@lpo.fr

chipel de Crozet). Le respect des sentiers, les distances d'approche des animaux et toutes les règles générales de bonnes conduites à tenir dans une réserve naturelle ont pu être expliqués plus facilement grâce à leur expérience.

Sauter le pas? Les missions des agents intervenant dans les terres australes se divisent en deux parties.

- Des missions dites communes concernant la sensibilisation des utilisateurs de la réserve, à savoir les scientifiques et logisticiens. Elles incluent également l'accueil des touristes (environ quarante personnes par an), la décontamination des personnes débarquant sur les îles (programmes de biosécurité), etc.

- D'autres missions sont spécifiques. Ainsi les agents, coordonnés par des

techniciens, mettent en place les programmes de restauration (restauration des milieux dégradés, pose de caillebotis, démantèlement des installations impactant l'environnement, etc.).

Dans ce cadre, ils interviennent dans les programmes d'inventaires et de suivis de la faune, de la flore et des habitats terrestres et marins de la réserve.

Dans tous les cas, on peut voir que l'échange permet d'enrichir les équipes et de renforcer les liens avec le réseau. Aussi, les Taaf souhaitent qu'environ un tiers de leur personnel puisse être recruté dans cette dynamique d'échange entre réserves naturelles.

Pour l'heure, celle-ci se poursuit, avec notamment l'accueil d'un technicien de la réserve de la baie de Seine au sein de notre équipe.

Alors, chers collègues gestionnaires, n'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions de partenariats. ●

Cédric Marteau

Directeur de la Réserve naturelle des Terres australes françaises
reserve.naturelle@taaf.fr



LE POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR

SÉGOLÈNE TRAVICHON

Chef de service LPO

Responsable d'une équipe de 32 salariés

« Rien à regretter »

Le choix n'a pas été facile... Fallait-il accepter que deux de nos salariés partent travailler dans une réserve naturelle des terres australes françaises (Taf)? Certes, il s'agissait d'un congé sans solde, mais le questionnement ne se posait pas en ces termes. En temps qu'employeur, cette absence prolongée impactait directement les missions de la Réserve naturelle des Sept-Îles et de la station Île Grande.

Aussi, lorsqu'en 2010, deux de nos gardes techniciens ont fait une première demande, nous avons refusé. Il n'était pas possible d'assumer cette absence à la période considérée. Pas possible non plus d'imaginer de les remplacer ponctuellement, leur technicité n'est pas remplaçable par un CDD. En 2011 cependant, une nouvelle demande a été acceptée. Nous avons pu, depuis le temps que le projet mûrissait, anticiper l'absence de ces deux salariés. Nous pensions aussi que permettre leur épanouissement personnel sur un projet leur tenant à cœur, leur donnerait un nouveau dynamisme. Dynamisme dont notre structure profiterait.

Nous savions par ailleurs qu'une mission de terrain de cinq mois dans une réserve des Taf leur permettait d'acquérir de nouvelles méthodes de suivi des oiseaux marins. Pari gagné! Armel et Régis sont revenus avec des idées innovantes concernant le suivi des populations d'oiseaux nicheurs des Sept-Îles. Matériels et technologie nouvelle (endoscope notamment) nous ont permis d'améliorer la précision de nos suivis. Cette expérience est également venue consolider les relations déjà existantes entre les deux réserves naturelles de métropole et des terres australes. Chaque année, le directeur de la réserve des Taf organise une visite des Sept-Îles avec les chefs de district, la réserve constituant le site le plus proche en termes de configuration et de patrimoine naturel en métropole.

Le reproche est parfois fait aux salariés des réserves naturelles de rester au même poste sur de longues périodes (soit par manque de possibilité d'évolutions, soit par volonté). Ce type de projet permet d'aller voir ce qui se passe ailleurs... Nous ne regrettons rien, bien au contraire! ●
segolene.travichon@lpo.fr

Régis Perdriat



LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES TERRES AUSTRALES

est la plus grande réserve naturelle nationale française (80% de l'ensemble des réserves naturelles de France). Elle couvre l'étendue terrestre de Crozet, Kerguelen, Amsterdam, St Paul et 1675 000 hectares pour sa partie marine.

Arrêté en 2011 pour cinq ans, son plan de gestion vise neuf objectifs déclinés en quatre-vingt-dix actions. Parmi elles, les plans nationaux mis en œuvre dans le cadre de la loi Grenelle, les mesures de biosécurité, le développement des programmes de connaissance, la lutte contre les espèces invasives ou encore la sensibilisation des acteurs séjournant dans la réserve.

La gestion de la réserve est assurée par les Terres australes et antarctiques françaises, collectivité d'outre-mer basée à La Réunion. ●